

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS R.A.S.

Description de l'établissement

Nom : R.A.S.
Adresse(s) : 116 R Du General Leclerc
Commune(s) : FRANCONVILLE (95252)
Activités : 45.20A - Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
Description :

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 21/06/2023

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP04004840101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : FRANCONVILLE (95252)

Description¹ : La société R.A.S. exploite une station service classée par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement jusqu'en 2012. La liquidation a été prononcée en 2017. La municipalité a préempté le terrain en juillet 2015.

Cette démarche a été suivie de la mise en sécurité de la station service par vidange et inertage des cuves de carburants et la réalisation d'un diagnostic de pollution.

Le diagnostic soulève un impact des huiles de vidange sur la partie garage, mais compatible avec un usage industriel. Les sols au droit du magasin n'ont pas été étudiés. La partie station service semble compatible sans plan de gestion.

L'inspection considère donc que le site a été régulièrement réhabilité pour un usage industriel, il est donc classé en Secteur d'Information des Sols (SIS), afin de garantir la préservation de la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement, en application de l'article L. 125-6 du code de l'environnement. Cela permet que ce terrain soit soumis à l'article L. 125-7 du code de l'environnement qui impose d'informer par écrit l'acquéreur ou le locataire en cas de vente ou de location.

Ainsi, tout projet de construction ou de lotissement prévu sur ce terrain est soumis à l'article L. 556-2 du code de l'environnement qui impose la réalisation d'une étude de sols afin d'établir les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Une attestation de compatibilité au nouvel usage devra être jointe au permis de construire ou de lotir (dit ATTES-ALUR). Il appartient au porteur de projet de s'assurer de la compatibilité de l'état des milieux (sols) avec l'usage envisagé.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 14/03/2025

Enjeux et environnement : L'inspection observe que la constitution géologique du site est de nature à favoriser la dispersion des pollutions du fait des propriétés perméables de ces matériaux et ainsi de potentielle atteinte à une nappe d'eaux souterraines.

Commune(s) :

FRANCONVILLE (95252)

Description³ :

Le site est une station service et un garage.

Bien que la liquidation ait été prononcée en 2017, la station service était en fait à l'arrêt depuis 2012. Le site étant à l'abandon, la municipalité a préempté le terrain en juillet 2015.

Une mise en demeure aux fins de mettre le site en sécurité a été faite le 13/11/2017. Cette démarche a été suivie de la mise en sécurité de la station service par vidange et inertage des cuves de carburants. Un mémoire de cessation a été réalisé en date du 5 septembre 2019. L'étude historique et un diagnostic des sols mentionnent de nombreuses traces huileuses, une cuve enterrée d'huiles usagées de capacité d'environ 3m3. Des échantillons mettent en évidence une pollution importante des sols en hydrocarbures. Une EQRS est donc requise sur la partie du magasin au droit du magasin.

Les conclusions du diagnostic de pollution sont :

-la partie station service semble avoir été assainie sans nécessité de mettre en place un plan de gestion.

-la partie garage a davantage été impactée par des infiltrations à proximité d'une cuve enterrée de collecte des huiles de vidange mais l'usage futur de cet entresol n'ayant pas pour vocation d'être modifié, ni d'accueillir un usage sensible, l'état de son sol reste compatible avec un usage prévu en tant que parking ;

-En revanche, il n'a pas été possible d'investiguer les sols au droit du magasin de la station service. Or la municipalité envisage d'y installer un cabinet médical.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

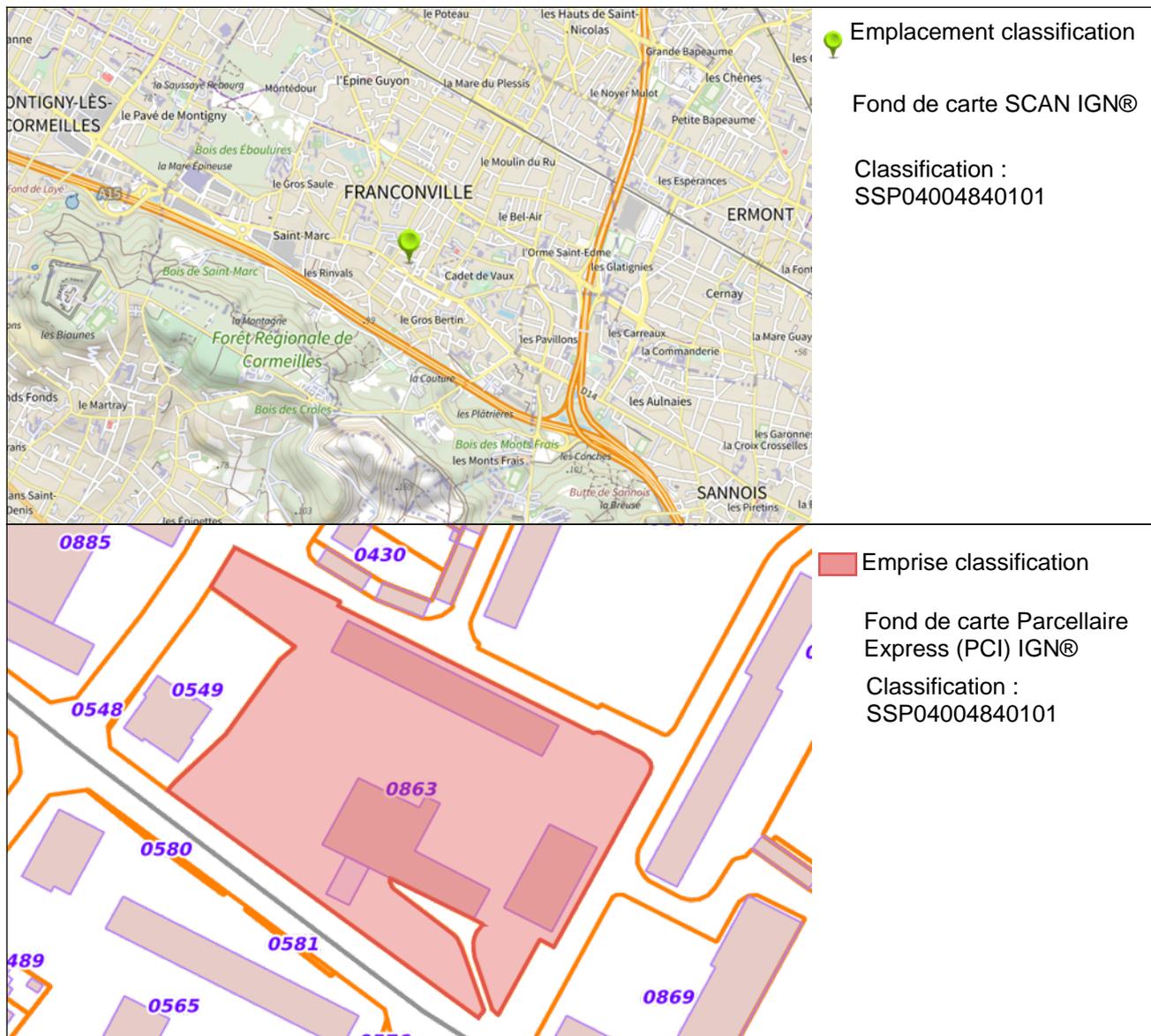
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Franconville	1	AR	0863	95

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 643333.864760837, Lat. : 6876424.760123942

Superficie estimée :

9835 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.